Air France

Le Point.fr : Besoin d'une mise au point !

vendredi, 30 octobre 2015

Communiqué commun CGT, Fédération CGT Transports, Syndicat Air France

La CGT dément les informations révélées par le site « Le Point.fr » dans son article du 29 octobre 2015 publié sous le titre « Violences à Air France : les petits marchandages de l'Élysée ».

En effet, cet article annonce faussement que « Des dirigeants syndicaux (SNPL, CGT) ont été reçus à l'Élysée. Il leur a été fait la promesse de faire lever les mesures disciplinaires par Air France (dix-huit salariés mis à pied ont été convoqués pour un entretien préalable à une sanction et cinq autres seront jugés le 2 décembre en correctionnelle) à condition qu'il n'y ait pas de manifestation en décembre ».

Sur la forme, l'auteur de cet article n'a pas daigné contacter la CGT, ce qui révèle un manque d'éthique évident. Le droit du public à une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste, rappelé dans la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution française, doit guider le journaliste dans l'exercice de sa mission. Cette responsabilité vis-à-vis du citoyen doit primer sur toute autre.

Sur le fond, la CGT est inscrite dans une intersyndicale qui représente l'ensemble des salariés d'Air France. La CGT n'est pas dupe quant à la volonté du gouvernement et de la direction d'Air France de tenter de briser cette union syndicale en colportant des rumeurs loin des véritables enjeux auxquels doit faire face Air France et plus généralement le Transport Aérien.

L'intersyndicale sera entendue à l'assemblée nationale le 4 novembre prochain et réaffirmera sa volonté de mise en place d'une table ronde tripartite (Etat, direction d'Air France et organisations syndicales) afin de traiter du soutien à l'investissement, de la stratégie de développement et de l'emploi.

L'intersyndicale demande expressément la levée des sanctions disciplinaires et des poursuites à l'encontre des salariés et appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 19 novembre devant le siège d'Air France, à l'occasion de la prochaine session du CCE.

Ce n'est pas en criminalisant la détresse des salariés, ce n'est pas en favorisant le monologue, que le climat social dans notre pays s'améliorera.

Montreuil, le 30 octobre 2015